

10

57c par SEMAINE

GARAGE A. BROUILLARD
Le plus complet, entre Montréal et Québec.
Tous les modèles, toutes les marques.
Cap-de-la-Madeleine, 181, rue Notre-Dame, Tel. 1-121

TROIS-RIVIÈRES
1501, rue Notre-Dame, Tel. 2-224

POUR ACHETER UN BON CHAR ALLEZ CHEZ KIMBALL
Usagé Automobile Ltee
Rue Saint-Antoine, Tel. 527
Coin Champlain

BILLET DU JOUR
Oubli

Il est neuf heures, la séance du conseil s'achève, quand je réalise soudain que j'ai oublié d'écrire mon billet.

La séance finit les échevins descendant siéger en commissions permanentes. Il est difficile de se recueillir un instant pour trouver un sujet.

Les délégations entrent, se succèdent. Chacun vient étaler sa misère, exposer sa requête, soumettre son cas. C'est un déluge qui dure une heure environ chaque semaine. Tous n'obtiennent pas ce qu'ils désirent, mais tous, d'ordinaire, partent contents. On les a écoutés avec intérêt, on leur a posé des questions. On s'est intéressé à leur cas. Ils partent remplis d'espoir et de confiance.

Chaque demande est étudiée longuement, trop longuement même au gré des journalistes qui voient les aigüilles de l'horloge avancer à une vitesse folle. Il est neuf heures et demie, dix heures, onze heures et demie et les délégations ne sont pas encore finies. Il restera tout l'ordre du jour à étudier, ce qui veut dire que la séance ne finira pas avant minuit ou une heure. Les échevins vont se coucher, mais le pauvre reporter devra s'en aller au bureau faire sa copie avant d'aller se coucher.

Il finira à deux ou trois heures et parfois plus tard, si la séance a été longue. Pauvre diable, il se réveillera le lendemain matin pour reprendre son travail, sans avoir eu le temps de se reposer suffisamment. Il sera cependant heureux car il aura une semaine avant la prochaine séance.

NARCISSE

Un vol commis à l'épicerie de M. U. Laforest

Le bandit brise la vitre et vole pour près de \$100.

Un autre vol avec effraction — le cinquième en l'espace de quelques jours — a été perpétré dans la nuit de dimanche à l'épicerie de M. Ubald Laforest, 1403 rue Laviolette.

Le voleur a pénétré dans le magasin en enfonçant la vitre du soupirail de la cave. Il fit main-basse sur une quantité de biens nécessaires à la distribution gratuite du beurre aux chômeurs, lesquels étaient évalués à environ trente ou trente-cinq dollars dans le tiroir, caisse et étagères. Le voleur a pris, en outre, un sac de farine et une boîte de biscuits.

Le propriétaire du magasin n'a déposé sa plainte au poste de police qu'à dix heures. Les policiers enquêtent.

Une délégation du conseil du Cap à Québec

Le maire, deux échevins et le député Rousseau.

Cap-de-la-Madeleine, 18 (De notre envoyé spécial) — Le conseil de ville a décidé, à son assemblée régulière d'hier soir, d'envoyer une délégation à Québec rencontrer le directeur général du Bureau de Reconstruction économique pour discuter avec lui des travaux de chômage susceptibles d'être exécutés au Cap-de-la-Madeleine et de toutes les questions touchant aux secours directs.

La délégation se composera de Son honneur le maire M. Isidore Halley et de deux autres échevins que ce dernier choisira. Ils seront accompagnés durant leur voyage de M. Wilbrod Rousseau, député de Champlain à l'Assemblée législative.

Dans une lettre lui auparavant, le directeur du Bureau de Reconstruction économique avait le conseil de l'obligation de payer la quote-part de vingt pour cent dans les travaux de chômage.

L'enquête sur les arts domestiques

Jean-Marie Gauvreau et l'abbé Tessier.

M. Jean-Marie Gauvreau, directeur de l'Ecole du Meuble, poursuit, en compagnie de M. l'abbé Albert Tessier, l'enquête que ce dernier a commencée l'an dernier sur les arts domestiques dans la province de Québec. Cette enquête est faite sous la direction de l'honorable J.-A. Bilodeau, ministre du Commerce et de l'Industrie. Elle porte en général sur toutes les ressources naturelles du Québec.

L'an dernier, MM. Gauvreau et Tessier ont poussé leur enquête depuis l'Islet jusqu'à la Gaspésie. Cette année, ils voyagent dans le Bas-Saint-Laurent et Charlevoix; ils se rendront prochainement jusqu'à Saguenay et au lac Saint-Jean.

Ils porteront une attention spéciale aux arts domestiques de l'île aux Coudres et de l'île aux Grues qui, de par leur situation isolée, ont été préservées de l'infiltration du modernisme.

LE SALAIRE DES JOURNALIERS AUGMENTE DE CINQ SOUS

La composition des comités au conseil de ville du Cap

Les charges ont été partagées au cours de l'assemblée régulière du conseil. — M. L. Larivière élu pro-maire à l'unanimité.

Cap-de-la-Madeleine, 18. (De notre envoyé spécial) — Les nouveaux membres du conseil de ville du Cap-de-la-Madeleine ont siégé pour la première fois, hier soir, sous la présidence de M. Isidore Halley, maire.

Les membres du conseil ont profité pour se délimiter les charges qu'ils occuperont sur les différentes commissions. En voici la composition:

Finances: MM. L. Larivière, L. Lamy et Alphonse Devost. Président, M. L. Larivière. Vice-président, M. L. Lamy. A. Le-

La Fédération du gant a été fondée aux Trois-Rivières

Au cours d'une réunion présidée par M. A. Charpentier, président de la C.T.C.C. — Les avantages de la Fédération ont été exposés.

La Fédération nationale catholique de l'industrie du gant, groupant tous les syndicats de gantiers de la province de Québec, vient d'être fondée, au cours d'une réunion tenue aux Trois-Rivières, en fin de semaine.

M. Alfred Charpentier, président de la C.T.C.C., assistait à la réunion, de même que des délégués des syndicats de gantiers de Montréal, de Loretteville et des Trois-Rivières.

M. Emile Tellier, vice-président de la C.T.C.C., souhaita la bienvenue aux délégués et exposa, dans ses grandes lignes, les avantages de l'organisation syndicale. M. Alfred Charpentier exposa les avantages de la fédération et affirma que les contrats de travail provinciaux favoriseraient l'entente et la cohésion dans le travail syndical.

Huit conjoints viennent de la ville du Cap

A la cérémonie des cent mariages à Montréal le 23.

Huit des vingt-six conjoints du diocèse, qui participeront à la cérémonie des cent mariages, lors du congrès jociste qui aura lieu à Montréal, dimanche prochain, viennent du Cap-de-la-Madeleine. Les autres sont des Trois-Rivières, de Grand'Mère, de Shawinigan et de La Tuque.

Le Congrès Jociste, on le sait, peut-être, réunira 25,000 jeunes ouvriers et ouvrières catholiques canadiens-français et sera marqué par une cérémonie sans précédent dans l'histoire canadienne.

Cent mariages s'ont célébrés en même temps au Stadium, bédia par cent prêtres et suivis d'une messe pontificale chantée par S. E. Mgr Gauthier.

Les futurs époux feront la communion générale, le matin, à la Basilique, et iront prendre dans l'intimité leur déjeuner à l'hôtel Windsor. Le cortège partira de ce dernier endroit pour se rendre au Stadium. Après la cérémonie les invités et les Jocistes escorteront les nouveaux mariés à l'Église Ste-Hélène où se donnera la réception et où se fera la remise des cadeaux du Pape.

Le but que s'est proposé la J.O.C. en faisant ce mariage officiel est de montrer à la masse toute l'importance qu'elle attache à la préparation au mariage et toute la beauté sainte du mariage.

- Voici la liste des mariés du diocèse des Trois-Rivières qui seront des cent mariages.
- 1.— Georges-Henri Rochelleau, Trois-Rivières, M. Jeanne Champagne, Shawinigan Falls.
 - 2.— P. Emile Bourbeau, Grand-Mère, Marguerite Papillon, de Grand'Mère.
 - 3.— Jean-Noël Mongrain, Cap de la Madeleine, Thérèse Héroux, Cap de la Madeleine.
 - 4.— Armand Barel, Shawinigan, Alice Mailhot, Grand'Mère.
 - 5.— Roger Lambert, Grand'Mère, Alice Gélinas, Grand'Mère.
 - 6.— Jean Stogatis, Cap de la Madeleine, Marie-Madeleine Houle, Cap de la Madeleine.
 - 7.— Donat Gosselin, Trois-Rivières, Irène Olivier, Trois-Rivières.
 - 8.— Rodolphe Boulard, Cap de la Madeleine, Rosée Beaudoin, Cap de la Madeleine.
 - 9.— Harry-Thomas Manseau, Verdun, Alma Gosselin, Trois-Rivières.
 - 10.— Lionel Ricard, Louiseville, Olivette Lefebvre, Louiseville.
 - 11.— Robert Melancon, Shawinigan, Simonne Pronovost, Grand-Mère.
 - 12.— Adrien Ouellette, La Tuque, Gisele Chasson, Grand-Mère.
 - 13.— Wilby Toupin, Cap de la Madeleine, Laura Vigneault, Cap de la Madeleine.

Après le 31 juillet, la ville ne fournira plus l'eau à ceux qui devront des arrérages

A moins d'un arrangement satisfaisant, la ville des Trois-Rivières, cessera l'approvisionnement d'eau aux contribuables qui devront les arrérages de taxe d'eau le 31 juillet prochain.

Les contribuables ont d'aujourd'hui au premier août pour payer tous leurs arrérages de taxe d'eau ou obtenir un arrangement avec les officiers de la cité. Ils pourront soit payer comptant ou encore obtenir de régler leur dette par versement, si l'arrangement qu'ils proposent est satisfaisant pour la ville.

La cité des Trois-Rivières a, de par sa charte, le pouvoir de cesser l'approvisionnement d'eau aux contribuables qui lui doivent des arrérages de taxe d'eau. Elle ne s'en est pas prévalu jusqu'ici, mais à l'heure actuelle, la situation est devenue intolérable un trop grand nombre de contribuables, au moins 25 pour cent, nous assure-t-on, devant des arrérages de taxe d'eau à la cité des Trois-Rivières.

Des étrangers travailleraient à la construction de l'hôpital

Il demande que des gens soient envoyés pour procéder à une enquête. — Un ancien contremaître proteste. — Appel à la coopération.

L'échevin Hervé Turcotte a déclaré, hier soir, à la fin de la séance du conseil, avoir reçu une requête de gens qui se plaignent du fait qu'un nombre considérable d'étrangers travaillent sur les chantiers de construction de l'annexe de l'hôpital St-Joseph. Il a demandé au conseil d'envoyer des inspecteurs sur ces chantiers et de faire une enquête sur la présence d'étrangers sur ces chantiers.

Quelques échevins et le maire prirent part à une brève discussion et M. Dominique Gaboury, ancien contremaître de M. Jos. Renaud, est venu dire devant le conseil qu'il avait été congédié comme contremaître parce qu'il était trop actif et que les contremaîtres actuels venaient de Sherbrooke et Montréal.

M. Turcotte, dans ses remarques déclara ne vouloir pas blâmer l'entrepreneur mais demander le renvoi des étrangers qui pouvaient travailler à cet endroit. Il suggère d'envoyer des enquêteurs.

M. Poisson demande à M. Renaud s'il existe pas la carte d'identité avant d'engager quelqu'un. M. Turcotte répond que M. Renaud le faisait autrefois, mais qu'il ne le fait plus.

L'échevin Poisson suggère que le conseil fasse un nouvel appel à la coopération de M. Renaud. M. Turcotte suggère que l'on écrive une lettre à M. Renaud pour lui demander de coopérer. (Suite à la page 10)

685 familles établies sur des terres de colons depuis 4 ans

Par la Société de colonisation du diocèse des Trois-Rivières. — Vingt-et-une familles seulement sont revenues. — 3500 personnes.

Au cours des quatre dernières années, la Société de colonisation du diocèse des Trois-Rivières a établi 685 familles sur des terres de colonisation. Sur ce nombre, 21 familles seulement sont revenues. Si nous fixons à 5 personnes la moyenne des familles établies dans le nord de la province, c'est donc une petite ville de près de 3,500 personnes que le diocèse des Trois-Rivières, à lui seul, a établie en territoire de colonisation.

Cet effort n'a pas été jugé suffisant par les directeurs de la Société de colonisation. C'est pourquoi, ils viennent de demander aux Trifluviens de faire campagne pour que les autorités ouvrent les yeux à l'importance du problème.

Ce qu'ils veulent faire avec la colonisation, c'est une entreprise permanente, qui prendrait en mains le sort des 55,187 jeunes gens sans avenir, qui ne demandent qu'un lot de terre où ils tireraient leur subsistance. Ils désirent répondre à l'attente des 570 jeunes couples sans ferme, des 912 familles campagnardes dont le père n'a pas d'emploi permanent, et des 342 cultivateurs trop endettés pour continuer l'exploitation de leur ferme.

La Société de Colonisation des Trois-Rivières désire un plan de

sur les règlements 140 et 143. Ces économies, comme nous le disions la semaine dernière, se sont élevées à au moins \$30,000 sur les travaux qui avaient déjà été exécutés.

Un vieillard a comparu pour la 25e fois devant Me Fortunat Lord, qui l'a condamné à deux mois et aux frais ou à un mois additionnel. Le prévenu paiera, de plus, à un chauffeur de taxi \$3, pour une randonnée et \$150, pour le nettoyage de l'auto. Il avait fait des dégâts; en foi de quoi, il avait refusé de payer son dû.

Deux nouvelles inscriptions portent à six le nombre des équipes inscrites dans la course en canots du club Radisson, entre St-Jacques des Piles et Trois-Rivières, les 29 et 30 juillet prochains.

Leonard Fournier, l'un des vétérans de la course en canots, malgré sa jeunesse, a annoncé le nom de son partenaire, qui sera Gustave Côté, de St-Jean d'Iberville. Tous deux porteront les couleurs de la Marine J. J. Fortin, Limitée. M. Maurice Fortin choisit, d'abord Leonard Fournier et laissa à ce dernier le soin de se trouver un compagnon.

A la cérémonie des cent mariages



Voici une photo illustrant ce qui se déroulera, lors de la cérémonie des cent mariages qui seront célébrés, dimanche prochain, à Montréal, lors du grand congrès jociste. Treize couples du diocèse des Trois-Rivières seront unis, en cette mémorable circonstance.

Résolution adoptée sur le vote prépondérant du maire

Personne n'est objecté au principe, mais une partie du conseil voudrait qu'on étudie plus tard tous les rajustements de salaire.

Bien que tous les membres du conseil fussent disposés à porter de 35 à 40 sous de l'heure, le salaire des journalistes à l'emploi de la corporation, il a fallu le vote prépondérant du maire pour leur assurer cette augmentation de cinq sous de l'heure.

La résolution des échevins Arthur Guimont et Hervé Turcotte n'a pas soulevé de protestation d'un membre du conseil, ceux qui votèrent contre la résolution ayant soin de dire qu'ils votaient contre parce qu'on ne voulait pas en retarder l'adoption pour permettre au conseil de faire l'étude de tous les salaires des employés de la cité pour opérer tous les rajustements qui s'imposent.

Des échevins ont prétendu que la ville n'avait pas le moyen de faire cette nouvelle dépense et que c'était adopter une résolution que le contrôleur des finances refuserait parce que rien n'était prévu au budget pour payer ces augmentations de salaire.

Après une brève discussion le vote fut pris par le greffier, MM. Guay, Turcotte, Poisson et Guimont votèrent en faveur de la résolution. Les échevins Ryan, Boudland, Alarie et Neveu votèrent contre et le maire Atchez Pitt donna son prépondérant en faveur de la résolution.

C'est l'échevin Robert Ryan qui ouvrit la discussion en disant qu'il avait compris que cette résolution avait été retardée pour permettre au conseil de l'étudier en commission permanente.

M. Turcotte. — "La résolution fut retardée à ce soir. Nous sommes prêts à passer la résolution immédiatement."

M. Ryan. — "J'ai demandé la semaine dernière de référer la résolution au comité pour plus ample étude. On a accepté, mais depuis nous n'avons pas eu de séance spéciale comme nous aurions dû en avoir une. Nous avons eu une séance spéciale auparavant pour étudier cette question, mais il n'y eut pas quorum."

M. Turcotte. — "Je suis prêt à voter cette résolution immédiatement. Nous pourrions en voter une autre à une prochaine séance pour les autres rajustements. Je serai prêt à voter pour."

M. Poisson. — "Je suis favorable à l'augmentation de cinq sous. Je crois qu'on est obligé de payer 40 sous de l'heure. Il serait plus que raisonnable que nous donnions 40 sous de l'heure. Cette augmentation dans le budget environ \$4,500, pour l'année et on peut prendre cette somme à même notre réserve de \$10,000. Il est impossible de faire le rajustement de tous les salaires, mais je crois que l'augmentation de cinq sous est la plus importante. Toutes nos industries paient 40 sous de l'heure pour les journalistes. Il nous faut donner l'exemple. Il est temps de le faire et la ville est capable de le faire en puisant dans sa réserve."

M. Ryan. — "Il ne nous reste plus \$10,000 dans la réserve. On a déjà dépensé \$8,000. C'est parce que nous n'avons pas de réserve suffisante qu'il faudrait attendre, pour étudier tous les salaires. A la suite de ces remarques de M. Ryan on prit le vote. MM. Ryan et Neveu déclarèrent devoir voter contre pour les raisons données."

Deux autres équipes dans la course du Radisson

Leonard Fournier annonce qu'il aura comme partenaire Gustave Côté de Saint-Jean d'Iberville. — Jean-J. Poliquin et M. Mailhot.

Deux nouvelles inscriptions portent à six le nombre des équipes inscrites dans la course en canots du club Radisson, entre St-Jacques des Piles et Trois-Rivières, les 29 et 30 juillet prochains.

Leonard Fournier, l'un des vétérans de la course en canots, malgré sa jeunesse, a annoncé le nom de son partenaire, qui sera Gustave Côté, de St-Jean d'Iberville. Tous deux porteront les couleurs de la Marine J. J. Fortin, Limitée. M. Maurice Fortin choisit, d'abord Leonard Fournier et laissa à ce dernier le soin de se trouver un compagnon.

Leonard Fournier a pris part à la course en canots, tous les ans, sauf en 1928. En 1934, lors des fêtes du Tricentenaire, il forma une équipe avec Roland Bourdon, et tous deux formaient la deuxième équipe de la Shawinigan Water & Power. Ils se classèrent septième, en 17 heures et 6 minutes.

En 1935, Leonard Fournier courut, avec Duncan Brees, pour la Charbonnerie St-Laurent. Ils finirent quatrième, en 16 heures et 35 minutes. En 1936, avec A. Chandonnet, de St-Roch de Mékinac, comme partenaire, Leonard finit au sixième rang, en 16 heures et 15 minutes. En 1937, il (Suite à la page 10)

Ouverture de 3 courts de tennis

Par l'Oeuvre des Terrains de jeu.

L'Oeuvre des Terrains de Jeux des Trois-Rivières a ouvert trois courts de tennis, des courts de tennis de terre battue. Durant le jour, les courts sont exclusivement à l'usage de la jeunesse scolaire. Les adultes y ont accès de 5 heures à 6 heures et de 7 à 8 heures, le soir. Les jeunes filles ne sont pas admises après six heures.

Dans le jour les tennis sont ouverts de 9 heures et demie à 11 heures et 15, l'après-midi, de 2 heures à 4 heures et demie, l'après-midi.

Les tennis sont à l'usage des fillettes les lundi, mercredi et vendredi dans l'après-midi, les mardi, jeudi et samedi dans l'avant-midi. Ils sont à l'usage des adultes (Suite à la page 10)

M. L.-H. Trudel meurt à Sainte-Genève

Il fut déjà maire de l'endroit.

M. Louis-Henri Trudel, ancien maire de Ste-Genève de Batiscan, est décédé, hier, à sa résidence, à Ste-Genève, à l'âge de 63 ans, après une maladie de plusieurs mois.

Le défunt laisse, pour pleurer sa perte: son épouse, Mme L.-H. Trudel, née Emma Baribeau; ses fils, M. Robert Trudel, avocat, Trois-Rivières, M. David Trudel, régisseur, Laprairie, M. Charles-Auguste Trudel, de Ste-Genève de Batiscan; ses filles, Mme J.M. Massicotte (Marie), de Montréal, Mme Hyacinthe Leblanc (Henriette), du Cap-de-la-Madeleine; Mme Rosaire Béliveau (Marguerite), de Shawinigan, Mlle Juliette et Colette Trudel, de Ste-Genève de Batiscan; ses frères, M. le commandeur J.J. A. Trudel, notaire, président de la Commission Scolaire, Trois-Rivières, M. l'abbé J.-B. Emile Trudel, curé de St-Tite; ses sœurs, Mme Vve Arthur Massicotte (Marie-Louise), de Ste-Genève, Mlle Eugénie Trudel, de St-Tite; de nombreux neveux, nièces et petits-enfants.

Les funérailles auront lieu, en l'église de Ste-Genève de Batiscan, jeudi, le 20 juillet, à 9 heures de l'avant-midi.

Mgr Edgar Larochelle, supérieur général des prêtres des Missions étrangères, assistera à la fête missionnaire de dimanche prochain au petit sanctuaire marial du Cap-de-la-Madeleine.

Il célébrera la messe au sanctuaire, à 9 heures, en présence des missionnaires partants, de leurs parents et de leurs amis.

Mgr Emile Masse, P.M.E., nouveau préfet apostolique de Lintung, sera aussi présent à la fête missionnaire. On est déjà assuré de la présence de dix-huit jeunes pères Oblats, de deux religieux, du Bon Pasteur de Québec, et de quelques prêtres des Missions étrangères de Pont-Viau.

On sait que la cérémonie de l'après-midi, à trois heures, sera présidée par Son Excellence Mgr Alfred-Odilon Comtois, évêque des Trois-Rivières.

Soumissions ouvertes

La cité des Trois-Rivières a accepté, hier, les prix de la Charbonnerie St-Laurent et de Zéphirin Marchand, pour l'achat de sa provision de charbon, pour les prochains mois. Elle avait étudié trois soumissions: de la Charbonnerie St-Laurent, de Zéphirin Lambert et de Albert Richard.

Le Frontenac sonde le nouveau chenal

En vue du retour des dragues devant notre ville.

Le navire du gouvernement C. G.S. Frontenac est à sonder le lit du fleuve, en face de notre ville. Il parcourt plus spécialement le chemin tracé, l'an dernier, par les dragues, en vue de l'ouverture d'un nouveau chenal, du côté de Sainte-Ange-de-Laval.

Le but de cette inspection est de préparer les voies aux dragues qui reviendront dans quelques jours pour parachever le travail de l'année dernière.

On sait que le fédéral a décidé d'ouvrir un deuxième chenal devant Trois-Rivières. Les navires qui ne s'arrêteront pas ici s'engageront plus tard dans ce nouveau chenal. Grâce à cette mesure, on diminuera les risques encourus par les navires amarrés au havre, risque de briser leur coque contre le béton des quais, quand d'autres navires en passant tout près en provoquent le tangage.

Les dragues opèrent actuellement sur le St-Jean Deschailions et sur le lac Saint-Pierre.

Notre cargaison de céréales la plus forte

334,133 boisseaux de fèves de Soya dans le Sterlingville.

Le "Sterlingville", de la marine marchande anglaise, qui a quitté le port, en fin de semaine, a pris la plus forte cargaison de céréales qui ait été enregistrée, ici, soit 10,24 tonnes — 334,133 boisseaux — de fèves de Soya. Il est, maintenant, en route pour Carls-hamn, Suède. Le "Sterlingville" n'aurait pu prendre une cargaison aussi considérable d'autres céréales, parce que les fèves de Soya sont, avec le blé, les céréales les plus pesantes.

Voici l'échelle internationale standardisée des pesantures pour les céréales: fèves de Soya et blé: 60 livres au boisseau; blé d'Inde, seigle et graine de lin: 56 livres; orge: 48 livres; avoine canadienne: 34 livres; avoine étrangère: 32 livres.

Le navire italien "Aequitas", est parti, en fin de semaine, avec une cargaison de 4,600 tonnes de blé et de fèves de Soya. Il est en route pour Londres. Douze passagers, dont deux Canadiens, quatre Anglais, un Suisse et cinq Américains, se sont embarqués à bord pour se rendre en Europe.

La barge "Ganados" est arrivée à l'élevateur, hier après-midi, avec une cargaison de céréales.

Le "Stonepool" nous est arrivé, hier, pour prendre du papier, à l'International, et de l'aluminium, chez Malou.

La barge "Locoma" est venue avec une cargaison d'huile crue pour l'International.

Le remorqueur "Chicoutimi" a tout, jusqu'à la St-Lawrence, trois autres barges de bois de pulpe, venant de Breakville.

Un règlement pour les plages

M. Louis Lamy le proposera au Cap.

Cap-de-la-Madeleine, 18 (De notre envoyé spécial) — M. l'échevin Louis Lamy a donné, hier soir, un avis de motion disant qu'il proposera un règlement intitulé: "Règlement concernant la morale et l'ordre public".

Cette décision de M. Lamy vint à la suite de la lecture d'une lettre signée par MM. les curés et par MM. les vicaires des trois paroisses de la ville du Cap demandant l'adoption d'un règlement pour sauvegarder la moralité et l'ordre sur les plages et les piscines.

M. Alfred Lemay a donné un avis de motion semblable pour un règlement qu'il a appelé: "Règlement concernant les séances du conseil".

Au cours de la même séance, le Conseil a voté une somme de \$25.00 pour une page d'annonce dans le numéro-souvenir de la Fête du Travail préparé par le Conseil des Métiers et du Travail des Trois-Rivières.

Dans une autre résolution, le conseil félicite la Société Saint-Jean-Baptiste du Cap et la Société d'histoire du Cap pour le succès qu'ils ont remporté dans leur participation élatante à la célébration de la fête nationale à Trois-Rivières.

LES CINQ SURVIVANTS DE 1937 DANS LA JOUTE DES ETOILES ICI DEMAIN

Arthur Galen, Paul Martin, Gene Sullivan, Jim Irving, Ted Veach

Ce groupe forme le clan des vétérans du circuit Barrette. — Des joueurs de haute valeur qui ont rendu de grands services à leur club respectif et à la ligue.

Arthur Galen, Paul Martin, Gene Sullivan, Jim Irving et Ted Veach qui figurent demain dans la joute des étoiles du circuit Barrette, seront les seuls survivants de la ligue Provinciale depuis la fondation de cette ligue en 1938. En effet, c'est en 1937 que Trois-Rivières fit son entrée dans ce circuit devenu d'une popularité qui jalousent bien d'autres ligues des États-Unis et du Canada.

Il est passé bien des joueurs dans cette ligue et sur notre équipe depuis que notre ville est représentée dans le circuit Barrette. Galen est le seul survivant de la troupe sorolaise grâce à ses excellentes capacités comme receveur et comme coureur. Galen a aussi été surnommé "l'homme de fer" du circuit Barrette et à juste titre. Il a été l'âme du Sorol et on peut le rendre responsable dans une très large mesure des succès de son équipe depuis le jour où il a pris les rênes du receveur. Habile, l'œil continuellement aux aguets, possédant un tir remarquable et d'une vitesse pouvant rivaliser avec le bras de bien des receveurs de calibre supérieur à notre ligue, Galen s'est taillé une réputation que les années sportives de la ligue Provinciale feront ressortir lorsqu'un jour, on en fera l'histoire.

Paul Martin et Gene Sullivan sont aujourd'hui les vétérans du Trois-Rivières. Ils ont démarré avec notre équipe et ils y sont toujours restés à cause de leurs qualités essentielles qu'on exige de tout bon joueur de baseball. Martin débuta en 1937 avec notre équipe et il a été l'âme du Sorol. Son mérite est d'autant plus grand qu'il a toujours bataillé avec agressivité et courage de la première à la dernière. Les prémisses de ce joueur dans le circuit furent pénibles. Rien ne sert de le rappeler. Sa persévérance et sa fermeté ont fait aujourd'hui le plus puissant frappeur

de la Provinciale. Paul occupe momentanément le haut du palmarès dans le circuit Barrette et terminera les années précédentes avec des moyennes frisant le haut du pavé. Paul est un des rares Canadiens-français de la Provinciale et nous éprouvons une satisfaction bien légitime à lui donner son crédit tout entier.

Gene Sullivan est une figure caractéristique. C'est probablement le joueur le plus mûr de la ligue. Jamais un mot plus haut que l'autre, mais son bâton et son travail au champ parlent suffisamment d'eux-mêmes pour confirmer que "Sully" est une étoile de belle envergure. La première année qu'il évolua sur le terrain trifluvien, Gene se classa non seulement le meilleur frappeur du circuit, mais aussi le meilleur frappeur, terminant la saison avec une moyenne de .372.

Irving et Veach sont les deux autres "vieux" du circuit. Irving jouait avec Sorol en 1937 et Veach avec Drummondville. Les deux joueurs ont été très utiles à leur club et à la ligue. Veach est un joueur de haute valeur et son tir est remarquable. Irving est un joueur de haute valeur et son tir est remarquable.

St-Hyacinthe est vaincu 7 à 4 à Québec. — Kosy et Gladu brillent

Trois vétérans de 1937



Paul Martin, Gene Sullivan sont trois des cinq survivants de la ligue Provinciale en 1937. — Ces joueurs étoiles évolueront demain soir sur la même équipe et tenteront de faire triompher les troupiers de la rive nord contre ceux de la rive sud.

Les Athlétiques se sont ralliées dans les deux dernières manches

Browning sauve la situation en remplaçant Duncan à la 7e manche. — 22 coups sûrs.

Québec, 18. (P.C.) — Un ralliement de 4 points des Athlétiques, dans les 7e et 8e manches, a donné la victoire aux locaux, 7-4, contre St-Hyacinthe. Les 4 points sont dus à 5 coups sûrs, coïncés en temps opportun, dont deux triples frappés par Gladu et Kosy. St-Hyacinthe faillit scorer, à la 7e manche, alors que le pointage était de 3-3. Un double et deux buts sur balles envoyèrent Duncan aux douches et Browning fut appelé à le remplacer. Avec un homme de retiré, Browning retourna les deux autres frappeurs au bâton.

Deux erreurs du Québec avaient permis à St-Hyacinthe de scorer deux fois, dès la première manche. Les locaux égalisèrent, dans la 3e manche. Chaque club a frappé 11 coups sûrs.

Voici le sommaire:
ST-HYACINTHE: P. 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62, 63, 64, 65, 66, 67, 68, 69, 70, 71, 72, 73, 74, 75, 76, 77, 78, 79, 80, 81, 82, 83, 84, 85, 86, 87, 88, 89, 90, 91, 92, 93, 94, 95, 96, 97, 98, 99, 100.

En Angleterre



Joe Grabowski, la comète de la ligue Provinciale de hockey, se signale en Angleterre. Il va prochainement pour l'équipe de Nottingham. Il sera accompagné par son frère, Bert Grabowski. Le joueur le plus spectaculaire de la ligue et créa toute une sensation au Forum lorsque Valleyfield détailla le premier champion senior de la Province, laissant le circuit Boivin pour aller à la recherche de la victoire. Grabowski, qui a été l'âme de l'équipe de Valleyfield, est un athlète merveilleux.

Dessaules et Dufresne gagnent le championnat en doubles hier

Contre Brown et Weber de Shawinigan au club Bellevue. — Les vainqueurs remportent le trophée de la Maison Jos.-L. Fortin.

Un centre sportif d'hiver dans les Laurentides

Les amateurs qui ont assisté hier soir à la rencontre de doubles n'ont pas éprouvé de déceptions. Le match qui mettait aux prises la fameuse combinaison Weber et Brown contre Dessaules et Dufresne fut marqué par des coups sensationnels de part et d'autre. Hier soir la tactique du club Brown de Shawinigan a bien failli réussir. Samedi après-midi lors de la rencontre Gasco & Aboud vs Brown et Weber, les spectateurs avertis dans le tennis ont bien vu le jeu de l'équipe des bouillants joueurs de la ville lumière. La tactique consistait en lobs et retours assez faciles, les adversaires devaient donc jouer adopter une attitude défensive. Mais hier soir, heureusement que Dessaules et Dufresne ont été prudents devant le piège que leur tendait Brown et Weber. Après avoir gagné les deux premières parties, Dessaules et Dufresne devaient perdre les deux autres en combat ferme. Des parties, équilibre et avantage ont été nombreux et pourvus d'intérêt. Le cinquième set favorisait les gens de Shawinigan qui menaient le bal par 5-3. Les bolides de Dessaules qui sert dans la neuvième partie d'une grande utilité, Weber semblait fatigué et nerveux tandis que l'on voit l'impassible Bruce Brown garder son sang-froid et user de stratégie. Malheureusement pour les visiteurs, Dufresne et Dessaules à la grande joie de la foule firent un retour extraordinaire pour équilibrer dans le cinquième set. Dix, quinze retours se succédèrent dans cette onzième partie. Un duel se livra entre Dessaules et Weber qui devant l'insuccès se lance à l'attaque sur Dufresne qui affiche une tenue combattive. Les lobs de Brown semblent exciter

Ottawa, 18. — Des plans ont été faits pour établir dans les Laurentides un centre sportif d'hiver et aussi d'été au nord de Montréal. Des Autrichiens ont demandé la permission au département de l'immigration à Ottawa de financer le projet. L'érection de ce centre emploierait la main d'œuvre canadienne. On ne connaît pas au juste le centre projeté. Des détails essentiels seront fournis sous peu à ce sujet.

Combat de 20 rondes entre Louis - Pastor

Détroit, 18. — Pour la première fois depuis 20 ans, le championnat mondial de la boxe sera disputé dans un combat de 20 rondes entre le champion Joe Louis et Bob Pastor au stade Briggs, le 20 septembre prochain.

Le promoteur Jacobs qui a signé les deux boxeurs pour cette circonstance est arrivé ici pour compléter les derniers arrangements en vue de la location du stade ainsi que la date du combat. Ce sera la huitième fois depuis qu'il est champion que Joe Louis défendra son titre.

A la demande de Pastor et son gérant, la commission du Michigan a accordé la durée du combat à 20 rondes. Le gérant de Pastor est James Johnston. Lorsqu'il a été Joe Louis, la durée du combat, la Bombe Brune répliqua que 20 rondes ou 50 le laissent indifférent.

Louis et Pastor ne sont déjà battus cinq mois après que le noir ait remporté le titre contre James Braddock. De ce combat, Louis retirera 40% et Pastor 17%. Le propriétaire Briggs du stade aura 9%. Le stade peut contenir pour une joute de boxe, près de 80,000 spectateurs. Les recettes sont estimées de \$400,000 à \$500,000.

Une vingtaine de bicyclistes vont participer à la course de dimanche

Le club cycliste Ste-Thérèse se prépare activement pour sa course de dimanche le 23 juillet prochain.

La magnifique trophée offerte par le Restaurant St-Marc de Shawinigan sera alors en jeu.

On s'attend qu'une vingtaine des meilleurs coureurs de la ville et de la région prendront part à cette course.

BRIBES SPORTIVES

(Par Albert Gaucher)

ICI ET LA

Une erreur de typographie signalait hier dans la matière à lire au sujet de "La grange du Trois-Rivières à Jim Skelton" que notre club avait vaincu 30 joueurs sur les buts en 38 parties. Nous rectifions, il aurait fallu dire plus de 300 joueurs. — Dizzy Dean attribué à son frère Paul l'accident qu'il s'est causé. Il dormait à ce moment quand son frère le réveilla par le téléphone. Dizzy tendit le bras et se coupa sur le coin de la vitre qui recouvrait le bureau près de son lit. — Le président des Browns de St-Louis a nié que son club partait de sa ville pour aller s'établir ailleurs. — King Levinsky a fait une fortune de \$400,000 sans la boxe. — Il est aujourd'hui sans le sou.

Ovide Harnois, Clifford Malone, Sunny Boy Bechthaus, Noël, Peever sont les premiers inscrits pour l'insigne d'adresse chez Armand Legendre, marchand de bicyclettes, 855, rue Des Forges.

Qu'on se hâte car ce sera une course serrée: Armand Legendre, l'actif sportsman trifluvien, est l'âme dirigeante de cette course.

BASEBALL AU STADE

Mercredi Soir

LE 19 JUILLET

A 9.00 HEURES

PARTIE TOUTES ETOILES

SUD

St-Hyacinthe
Drummondville
Sherbrooke
Granby

VS

NORD

Québec
Sorol
Trois-Rivières

ADMISSIONS:

Loges inférieures 85c
Loges supérieures 75c
Section réservée 50c
Généralistes 35c

TELEPHONE No. 3100

Les bottiers de Descôteaux se font rouler 10 à 7 à St-Tite

Les "Lions du Nord" frappent les balles de Poitras et Gauthier pour 19 coups sûrs.

Ligue Provinciale

POSITIONS

G. P. Moy.
St-Hyacinthe 24 14 631
Trois-Rivières 24 18 571
Sherbrooke 23 19 547
Québec 20 18 526
Sorol 19 19 500
Granby 19 23 452
Drummondville 19 28 237

Partie d'aujourd'hui

Drummondville vs Québec
Trois-Rivières vs St-Hyacinthe

Joute des étoiles.

Partie d'aujourd'hui

Drummondville vs Québec

Trois-Rivières vs St-Hyacinthe

Joute des étoiles.

Partie d'aujourd'hui

Drummondville vs Québec

Trois-Rivières vs St-Hyacinthe

Joute des étoiles.

Partie d'aujourd'hui

Drummondville vs Québec

Trois-Rivières vs St-Hyacinthe

Joute des étoiles.

Partie d'aujourd'hui

Drummondville vs Québec

Trois-Rivières vs St-Hyacinthe

Joute des étoiles.

Les bottiers de Descôteaux se font rouler 10 à 7 à St-Tite

Les "Lions du Nord" frappent les balles de Poitras et Gauthier pour 19 coups sûrs.

Ligue Provinciale

POSITIONS

G. P. Moy.
St-Hyacinthe 24 14 631
Trois-Rivières 24 18 571
Sherbrooke 23 19 547
Québec 20 18 526
Sorol 19 19 500
Granby 19 23 452
Drummondville 19 28 237

Partie d'aujourd'hui

Drummondville vs Québec

Trois-Rivières vs St-Hyacinthe

Joute des étoiles.

Partie d'aujourd'hui

Drummondville vs Québec

Trois-Rivières vs St-Hyacinthe

Joute des étoiles.

Partie d'aujourd'hui

Drummondville vs Québec

Trois-Rivières vs St-Hyacinthe

Joute des étoiles.

Partie d'aujourd'hui

Drummondville vs Québec

Trois-Rivières vs St-Hyacinthe

Joute des étoiles.

Partie d'aujourd'hui

Drummondville vs Québec

Trois-Rivières vs St-Hyacinthe

Buck Walters remporte sa 15e victoire. — Chuck Klein se dévoue

Le fameux lanceur des Reds blanchit les Bees 4 à 0. — Klein cogne deux circuits contre son ancien club. — Cubs vainqueurs.

New-York, 18. — Les Cards ont forcé les Giants à demander grâce par 4 à 3 hier. Les Cardinals comptèrent tous leurs points dans les trois premières manches. Les Giants étaient privés de Bill Jurgess, suspendu pour dix jours et perdirent ensuite Lou Chiozza qui se brisa une jambe en venant en collision avec Joe Moore dans le champ.

Les new-yorkais faillirent égaliser dans la 7e contre Curt Davis mais Shoun survint en temps opportun pour délivrer ses compagnons de la mauvaise impasse.

Buck Walters a remporté son 15e triomphe contre les Bees de Boston en les blanchissant 4 à 0. Walters n'accorda que quatre

coups sûrs. Deux Bees se rendirent au deuxième mais pas un seul au troisième but.

Deux anciens Phillies Chuck Klein et Joe Bowman ont aidé les Pirates à vaincre les Phillies 7 à 4. Bowman fut touché de 11 coups sûrs mais se montra solide dans les moments critiques.

Chuck Klein a frappé en lieu sûr pour la 16e joute consécutive. Il claqua hier deux circuits et produisit trois points.

Les Cubs ont remporté une victoire de 11 à 2 contre les Dodgers avec 14 coups sûrs. Le gérant Harnett se distingua avec deux doubles, deux points et deux produits et Carl Reynolds avec un triple et deux simples.

Bob Feller sorti du plateau par les Yanks. — Détroit bat Boston

Alors que les champions blanchissent les Indiens 3 à 0. — Les Browns craquent contre les A's.

New-York, 18. — Malgré qu'il ait retiré neuf frappeurs des Yankees au bâton, Bob Feller n'a pu vaincre les champions qui ont blanchi les Indiens 3 à 0 hier. Bump Hadley a tenu les Indiens à cinq coups sûrs et n'accorda que deux buts sur balles contre Feller quatre. Les Yankees complètent le point vainqueur dans la cinquième alors que Georges Selkirk fut passé, croisa le second sur un mauvais lancer pour compléter ensuite sur un simple de Duhagen dans le centre. Les Yanks comptèrent deux autres points dans la septième.

Les Tigres de Détroit ont repris leur revanche sur Boston en écrasant les Red Sox 13 à 6 pour mettre fin à 12 victoires consécutives de ces derniers. — Buck Newsom fut touché de 15 coups sûrs et distribua six buts sur

balles, mais n'eut pas de difficulté à remporter sa 10e victoire.

Les Athlétiques de Philadelphie ont vaincu les Browns 11 à 8 avec un double, un triple et un simple dans la 7e manche. Deux autres circuits furent coïncés dans les manches suivantes pour augmenter le score.

Balle molle

Dans la ligue Commerciale, hier soir, le Sainte-Thérèse a triomphé du Marché Saint-Laurent 7 à 6. "Pony" Landry a frappé 2 magnifiques circuits pour se rapprocher sensiblement de Cardinal qui dirige la ligue dans ce département. Paul Proulx cogna pour sa part deux doubles. Robert du Marché Saint-Laurent y alla aussi de deux doubles.

La Cordonnerie a fait mordre la poussière au Gouin Lumber 3 à 1. Cette joute fut très serrée et dénoté de façon remarquable le jeu intéressant qui se déroule dans la circuit Chandonnet.

Laferté gagne

Le cycliste Laferté a défait St-Bernardin 9 à 8, le Saint-Sacrement 14 à 6 et le Rex 7 à 3. E. Beaubien a frappé ses 15e et 16e circuits. Pour informations s'adresser à C. Brouillette, 1550 rue Sainte-Angele.

Canzoneri gagne

New-York, 18. — Tony Canzoneri, l'ancien champion des poids-légers, a triomphé de Ambrose

Logan, hier, devant une foule de 8000 personnes. L'ex-champion tente toujours un retour vers le championnat perdu.

Logan, hier, devant une foule de 8000 personnes. L'ex-champion tente toujours un retour vers le championnat perdu.

Logan, hier, devant une foule de 8000 personnes. L'ex-champion tente toujours un retour vers le championnat perdu.

Logan, hier, devant une foule de 8000 personnes. L'ex-champion tente toujours un retour vers le championnat perdu.

Logan, hier, devant une foule de 8000 personnes. L'ex-champion tente toujours un retour vers le championnat perdu.

Logan, hier, devant une foule de 8000 personnes. L'ex-champion tente toujours un retour vers le championnat perdu.

Logan, hier, devant une foule de 8000 personnes. L'ex-champion tente toujours un retour vers le championnat perdu.

Logan, hier, devant une foule de 8000 personnes. L'ex-champion tente toujours un retour vers le championnat perdu.

Logan, hier, devant une foule de 8000 personnes. L'ex-champion tente toujours un retour vers le championnat perdu.

Logan, hier, devant une foule de 8000 personnes. L'ex-champion tente toujours un retour vers le championnat perdu.

Sérieux accident à Chiozza des Giants hier

Il vient en collision avec Joe Moore et se brise la jambe gauche

New-York, 18. — Lou Chiozza, intérieur des Giants de New-York s'est brisé la jambe gauche à deux endroits hier alors qu'il vint en collision avec le voltigeur de gauche de la même équipe Joe Moore dans la neuvième manche. Les Giants jouaient contre les Cardinals et perdirent le match 4 à 3.

Chiozza occupait la position d'arrêt-court depuis que Bill Jurgess fut condamné à une amende de \$150, et suspendu pour une période de dix jours à la suite de son incident avec l'athlète Magerkuth. L'incident Chiozza-Moore se produisit alors que le lanceur Shoun des Cards frappa Chiozza et Moore partirent à la recherche de la balle en courant pour prendre la base et se frapperent. Moore pu continuer à jouer mais Chiozza fut transporté hors du terrain et de là à l'hôpital.

Chiozza occupait la position d'arrêt-court depuis que Bill Jurgess fut condamné à une amende de \$150, et suspendu pour une période de dix jours à la suite de son incident avec l'athlète Magerkuth. L'incident Chiozza-Moore se produisit alors que le lanceur Shoun des Cards frappa Chiozza et Moore partirent à la recherche de la balle en courant pour prendre la base et se frapperent. Moore pu continuer à jouer mais Chiozza fut transporté hors du terrain et de là à l'hôpital.

Chiozza occupait la position d'arrêt-court depuis que Bill Jurgess fut condamné à une amende de \$150, et suspendu pour une période de dix jours à la suite de son incident avec l'athlète Magerkuth. L'incident Chiozza-Moore se produisit alors que le lanceur Shoun des Cards frappa Chiozza et Moore partirent à la recherche de la balle en courant pour prendre la base et se frapperent. Moore pu continuer à jouer mais Chiozza fut transporté hors du terrain et de là à l'hôpital.

Chiozza occupait la position d'arrêt-court depuis que Bill Jurgess fut condamné à une amende de \$150, et suspendu pour une période de dix jours à la suite de son incident avec l'athlète Magerkuth. L'incident Chiozza-Moore se produisit alors que le lanceur Shoun des Cards frappa Chiozza et Moore partirent à la recherche de la balle en courant pour prendre la base et se frapperent. Moore pu continuer à jouer mais Chiozza fut transporté hors du terrain et de là à l'hôpital.

Chiozza occupait la position d'arrêt-court depuis que Bill Jurgess fut condamné à une amende de \$150, et suspendu pour une période de dix jours à la suite de son incident avec l'athlète Magerkuth. L'incident Chiozza-Moore se produisit alors que le lanceur Shoun des Cards frappa Chiozza et Moore partirent à la recherche de la balle en courant pour prendre la base et se frapperent. Moore pu continuer à jouer mais Chiozza fut transporté hors du terrain et de là à l'hôpital.

Chiozza occupait la position d'arrêt-court depuis que Bill Jurgess fut condamné à une amende de \$150, et suspendu pour une période de dix jours à la suite de son incident avec l'athlète Magerkuth. L'incident Chiozza-Moore se produisit alors que le lanceur Shoun des Cards frappa Chiozza et Moore partirent à la recherche de la balle en courant pour prendre la base et se frapperent. Moore pu continuer à jouer mais Chiozza fut transporté hors du terrain et de là à l'hôpital.

Chiozza occupait la position d'arrêt-court depuis que Bill Jurgess fut condamné à une amende de \$150, et suspendu pour une période de dix jours à la suite de son incident avec l'athlète Magerkuth. L'incident Chiozza-Moore se produisit alors que le lanceur Shoun des Cards frappa Chiozza et Moore partirent à la recherche de la balle en courant pour prendre la base et se frapperent. Moore pu continuer à jouer mais Chiozza fut transporté hors du terrain et de là à l'hôpital.

Chiozza occupait la position d'arrêt-court depuis que Bill Jurgess fut condamné à une amende de \$150, et suspendu pour une période de dix jours à la suite de son incident avec l'athlète Magerkuth. L'incident Chiozza-Moore se produisit alors que le lanceur Shoun des Cards frappa Chiozza et Moore partirent à la recherche de la balle en courant pour prendre la base et se frapperent. Moore pu continuer à jouer mais Chiozza fut transporté hors du terrain et de là à l'hôpital.

Chiozza occupait la position d'arrêt-court depuis que Bill Jurgess fut condamné à une amende de \$150, et suspendu pour une période de dix jours à la suite de son incident avec l'athlète Magerkuth. L'incident Chiozza-Moore se produisit alors que le lanceur Shoun des Cards frappa Chiozza et Moore partirent à la recherche de la balle en courant pour prendre la base et se frapperent. Moore pu continuer à jouer mais Chiozza fut transporté hors du terrain et de là à l'hôpital.

Chiozza occupait la position d'arrêt-court depuis que Bill Jurgess fut condamné à une amende de \$150, et suspendu pour une période de dix jours à la suite de son incident avec l'athlète Magerkuth. L'incident Chiozza-Moore se produisit alors que le lanceur Shoun des Cards frappa Chiozza et Moore partirent à la recherche de la balle en courant pour prendre la base et se frapperent. Moore pu continuer à jouer mais Chiozza fut transporté hors du terrain et de là à l'hôpital.

Chiozza occupait la position d'arrêt-court depuis que Bill Jurgess fut condamné à une amende de \$150, et suspendu pour une période de dix jours à la suite de son incident avec l'athlète Magerkuth. L'incident Chiozza-Moore se produisit alors que le lanceur Shoun des Cards frappa Chiozza et Moore partirent à la recherche de la balle en courant pour prendre la base et se frapperent. Moore pu continuer à jouer mais Chiozza fut transporté hors du terrain et de là à l'hôpital.

Chiozza occupait la position d'arrêt-court depuis que Bill Jurgess fut condamné à une amende de \$150, et suspendu pour une période de dix jours à la suite de son incident avec l'athlète Magerkuth. L'incident Chiozza-Moore se produisit alors que le lanceur Shoun des Cards frappa Chiozza et Moore partirent à la recherche de la balle en courant pour prendre la base et se frapperent. Moore pu continuer à jouer mais Chiozza fut transporté hors du terrain et de là à l'hôpital.

Chiozza occupait la position d'arrêt-court depuis que Bill Jurgess fut condamné à une amende de \$150, et suspendu pour une période de dix jours à la suite de son incident avec l'athlète Magerkuth. L'incident Chiozza-Moore se produisit alors que le lanceur Shoun des Cards frappa Chiozza et Moore partirent à la recherche de la balle en courant pour prendre la base et se fr

BoVril

Le concert de la Philharmonie

Au parc Victoria, à 8 heures et 30.

Ce soir, au parc Victoria, aura lieu le 5ème Concert donné sous les auspices de la Brasserie Molson par la Philharmonie De La Salle. Le programme préparé pour la circonstance est de toute première valeur comme on pourra s'en rendre compte en parcourant les titres ci-dessous. Si la température était mauvaise, le concert sera remis au lendemain à la même heure.

PROGRAMME

- 1—Equinoxe—Marche Goldman
- 2—Le Barbier de Séville. —Ouvverture Rossini
- 3—Danse des Ecureuils Laurendeau
- 4—Polonaise militaire Chopin

INTERMISSION

- 5—Peace With Honor Crosby
- 6—Carmen—Sélection Bizet
- 7—Très Jolie—Valse Waldteufel
- 8—Liberty Bell—Marche Sousa
- 9—Canada—Dieu Sauve le Roi.



Dix avions sont récemment partis de Plymouth, Michigan, en expédition de plaisir. Un de ces avions, piloté par Mes R. C. Durant et R. J. Salzman de Los Angeles, s'est rendu jusqu'à St-Jovite, Québec.

CINEMA DE PARIS
JUSQU'A VENDREDI
LA MARSEILLAISE
MIS EN SCENE PAR
LE GRAND REGISSEUR
ALBERT LAMOTTE
Avec
TAMARA LA COMPLAINTE
et
LA MARSEILLAISE

IMPERIAL
MARDI—MERCREDI—EXCELLENT programme double
Wayne Morris, Claire Trevor dans
"Valley of the giants"
En programme double avec
"Wife, husband and friend"
Loretta Young, Warner Baxter

CAPITOL
JUSQU'A MERCREDI
TARZAN FINDS A SON!
WEISSMULLER O'SULLIVAN
et
TARZAN, Jr.
Avec
M. P. MARCHAND
et
G. MARCHAND

RIALTO
2 DERNIERS JOURS
LEO CARILLO
TIM HOLT
dans
"The Girl and the Gambler"
Deuxième vue:
IRENE DUNNE
CHARLES BOYER
dans
"Love Affair"

CE SOIR
A 8.15 heures
GRAND WHIST
EN PLEIN AIR
A 756, RUE PLAISANTE
Organisé par les Zouaves des Trois-Rivières, Compagnie No. 2
Nombreux prix distribués
TIRAGE DES 4 BILLETS DE PELERINAGE A SAINTE-ANNE DE BEAUPRE
Billet: 1 sou le livret: 10 sous
ADMISSION GENERALE 20¢
N.B.—En cas de mauvais temps le Whist aura lieu le lendemain soir.

LES FAMILLES TRUDEL ET BARIBEAU de Sainte-Genève de Batiscan
ont la douleur de vous faire part du décès de
HENRI TRUDEL
époux de Emilia BaribEAU
survenu le 17 juillet 1939 à l'âge de 63 ans.
Vous êtes respectueusement invités à assister au service funéraire qui sera célébré à 9.00 heures (heure solaire) en l'église paroissiale de Sainte-Genève de Batiscan, jeudi le 20 juillet 1939.
Le convoi quittera la résidence mortuaire à 8.45 heures, pour se rendre à l'église et de là au lieu de la sépulture.
Sainte-Genève de Batiscan, 18 juillet 1939
BRONSARD ET FRERE directeur des funérailles

J. Massicotte contre Bill Saunders et C. Massicotte.
7.30 heures: R. Abran et R. Goulet contre Jean Massicotte et Louis Massicotte.
9 heures: Mlle S. St-Antoine et P. Dery contre gagnants de Mlle C. Arsenault et H. Dufresne contre J.-C. Boucher et Mlle Irene Trudel.

Les cinq survivants

(suite de la page 6)
féréne à une autre. Ces assises se continueront à l'avenir, maintenant que le ton est donné. C'est une réplique en miniature de ce qu'on fait dans les majeures.

Les bottiers

(suite de la page 6)
leurs valurent que deux points. Poitras frappant pour le simple score sur un coup sûr de Gauthier. A. Guimond, ayant atteint le premier sur un simple, compta le dernier et septième point des visiteurs sur un simple de N. Hubert.

Le détail qui suit ne saurait que développer l'intérêt qu'a valu aux spectateurs cette partie.

CORDONNERIE DESCOTEAUX

Ab R. H. P. O. A. E.					
A. Guimond	5	1	1	0	0
xx C. Boisvert	4	1	3	1	0
N. Hubert	4	1	2	1	4
A. Turgeon	4	1	0	0	1
R. Guimond	4	0	1	1	0
Jolin	3	1	0	0	0
Lord	4	0	0	0	1
Dupont	3	0	0	0	0
xx R. Poitras	1	1	1	0	3
x Gauthier	3	1	1	0	1
xx Poitras remplace Boisvert à la troisième.					
xx Poitras remplace Boisvert à la huitième.					

ST-TITE

Ab R. H. P. O. A. E.					
EE. Verrette	4	2	1	1	4
Tourigny	4	1	3	0	2
N. Deshaies	4	2	3	0	1
Durocher	5	1	4	0	2
Paquet	4	1	1	0	3
M. P. Marchand	3	1	0	1	2
G. Marchand	5	0	3	2	0
M. Larroine	5	2	3	0	0
A. Lafleur	2	0	1	0	1
x C. Trotter	3	0	1	1	0
x Trotter remplace Lafleur à la cinquième.					

Batteries: Trois-Rivières, Poitras, Gauthier et Lord; St-Tite: Lorraine et Durocher.

Doubles: Trois-Rivières 2; Boisvert et Hubert.

Saint-Tite 9: Verrette, Deshaies 3, G. Marchand 2, Lorraine, Tourigny 2.

Retraits par Poitras: Lafleur; par Gauthier 8: Verrette, Deshaies, Lafleur, Paquet 2, M. P. Marchand, Trotter, G. Marchand; par Lorraine 7: Hubert, Turgeon, Lord 3, Dupont, Jolin.

Touche par Lorraine: Turgeon; par Gauthier: Deshaies.

Buts sur balles par Gauthier: M. P. Marchand; par Lorraine 5: Boisvert, Gauthier, Hubert, Jolin, Dupont.

Sacrifices: Tourigny et Paquet.

Sommaire: Descoteaux 000 300 202—7 9 2 St-Tite 320 121 10x—10 19 3 Arbitre au marbre Léo Perron, sur les buts Léo Poitras. Pointeur: Paul Tourigny.

Canot et canotage

Le comité des jeux du club de canotage Radisson, a constaté que trop de bons avironneurs occupent encore le rang "intermédiaire". La seule raison pour ceci étant qu'ils n'ont jamais officiellement affiché leur valeur dans la sphère des compétitions.

Mais dans le but de présenter un groupe de seniors sérieux et nombreux dans les tournois à venir, il demande à tous ses membres classés "intermédiaires" de bien vouloir participer à une course qui aura lieu demain mercredi le 19 juillet.

Pour ceux qui ne seraient pas certains de leur classification, ils pourront la connaître en prenant connaissance de la liste affichée dans le club et donnant la classification de chacun des membres.

Comme la chose se pratique dans les autres clubs, le choix des membres éligibles à la classe seniors se fera dans un pourcentage de 25 pour cent ou environ.

Une fois ce classement terminé, il sera plus facile par la suite de présenter un contingent de bons avironneurs dans nos rencontres avec les clubs de l'extérieur.

Cette course en simple sera de un mille, et tous encore une fois, devrait se faire un devoir d'y prendre part.

Cet événement aura lieu à 7.15 heures.

Le Publiciste

Surprise à Ottawa

Ottawa, 18 (P.C.)—Le ministre des postes ne veut aucunement croire à la prétention affirmée de Londres par un député canadien à la Chambre des Communes, sir Percy Hurd, que le service postal canadien est très lent, et que les lettres prennent de 11 à 15 jours avant de parvenir au Canada en Grande-Bretagne. Des explications ont été apportées et d'ailleurs les postes anglaises ne se sont jamais plaintes du service.

Deux morts subites

Montréal, 18 (P.C.)—Deux personnes sont mortes subitement: l'une est un vieillard de 76 ans, Alphonse Rivest, qui s'écroula sur la rue et l'autre est J. Edmond Filion, qui mourut dans sa maison de la rue St-Luc.

Geo. Williams, 60 ans, a succombé aux blessures qu'il reçut en tombant d'une échelle sur laquelle il était à travailler. Il mourut en arrivant à l'hôpital.

En temps de guerre

Londres, 18 (P.C.)—Le parlement britannique a entendu parler de guerre quand il rejeta par un vote de 189 contre 105 une proposition travailliste demandant au gouvernement d'étendre l'assurance sur les risques de

St-Pierre les Becquets

Suite de la page 4

13—Prix de géométrie, misel offert par M. le curé, mérite par Mlle Violette St-Cyr.

14—Prix d'histoire, plume réservoir et crayon automatique, don de M. et Mme Dion, mérites par Mlle Simone Brisson.

15—Prix d'anglais au cours moyen, misel, offert par M. et Mme Joseph Lafleur, décerné à Mlle Georgette Baril.

16—Prix d'économie domestique, couteau, offert par M. et Mme Omer St-Cyr, décerné à Mlle Simone Brisson.

17—Prix de mathématiques en 8e année, cartable, don de M. et Mme Arthur Demers, décerné à Mlle Lorraine Lafond.

18—Prix de dictée française, croquis offert par M. et Mme Alexandre Pelletier, mérite par Mlle Cécile Gauthier.

19—Prix de mathématiques en 7e année, croquis, don de M. et Mme Ernest Dubois, mérite par Mlle Rita Lemay.

20—Prix d'application en 7e année, boîte de papier à lettres, don de M. et Mme Médéric Gauthier, mérite par Mlle Simone Brisson.

21—Prix du Lauréat, collection offerte par une amie de l'éducation, décernée à Mlle Monique Gendron.

22—Prix de comptabilité, boîte de papier à lettres, don de Mme Amédée Baril, mérite par Mlle Violette St-Cyr.

23—Prix de succès en 7e année, boîte de papier à lettres, don de M. et Mme Albert Brison, mérite par Mlle Cécile Demers.

24—Prix d'histoire générale, volumes offerts par M. et Mme Arthur Pepin, mérites par Mlle Gilberte Poisson.

25—Prix de dessin, boîte de papier à lettres, don de M. et Mme Henri Poisson, mérite par Mlle Thérèse Poisson.

26—Prix de dessin en 9e année, serviettes, don de M. et Mme Joseph Roux, mérites par Mlle Yvonne Dion.

27—Prix d'ouvrage manuel, plume et crayon offert par M. Albert Brison, décerné à Mlle Thérèse Poisson.

28—Prix de français en 9e année, manuel de piété, offert par la Communauté, décerné à Mlle Marie-Anne Pepin.

29—Prix d'assiduité, boîte de papier à lettres, offerte par M. et Mme Joseph Lehoullier, décernée à Mlle Cécile Bédard, élève de 7e année.

30—Prix de littérature, collection offerte par une amie de l'éducation décernée à Mlle Catherine Allard.

31—Prix de littérature, collection offerte par une amie de l'éducation décernée à Mlle Catherine Allard.

32—Prix d'assiduité au chant, volumes offerts par M. et Mme Sylvio Gervais, mérites par Mlle Marie-Anne Pepin et Lorraine Lafond.

33—Prix de costume, chaine et croix, offertes par M. et Mme Cécile Gauthier, mérites par Mlle Cécile Gauthier.

34—Prix de littérature, collection offerte par une amie de l'éducation décernée à Mlle Catherine Allard.

35—Prix de géométrie, volumes offerts par une amie de l'éducation, mérites par Mlle Germaine Roux.

36—Prix d'application en 6e année, volumes offerts par un ami de l'éducation, mérite par Mlle Marie-Paule Gervais.

37—Prix de géographie, volumes offerts par un ami de l'éducation, mérite par Mlle Danielle Lemay.

38—Prix de succès en 3e année, livre de prières offert par Mme Donat Bédard, mérite par Mlle Juliette Gervais.

39—Prix de comptabilité, encyclopédie, don d'une amie de l'éducation décernée à Mlle Rita Lemay.

40—Prix d'histoire nationale, statue de saint Joseph, offerte par une amie de l'éducation, décernée à Mlle Germaine Roux.

41—Prix de catéchisme, statues, don d'un ami de l'éducation, mérites par Mlle Juliette Gervais, Madeleine Pelletier et Fernande Lehoullier.

42—Prix d'application en 3e année, livre de prières, don d'une amie de l'éducation, mérite par Mlle Lucette Dubois.

43—Prix d'économie domestique, statuette offerte par la communauté, mérite par Mlle Gilberte Poisson.

44—Prix de costume, plaquette, don d'un bienfaiteur, mérite par Mlle Cécile Bédard, élève de 7e année.

45—Prix d'application en musique, statue de la Ste-Vierge, don de la Communauté, mérite par Mlle Lucette Dubois.

46—Prix de sténographie, chapelet avec croix, don de M. et Mme Wellie Poisson, mérite par Mlle Lorraine Lafond.

47—Prix d'application en musique, chaine et croix, offertes par Mlle Lucie Beauchêne, mérite par Mlle Violette St-Cyr.

48—Prix de piété, chaine, don de M. et Mme Antonio Poisson, mérite par Mlle Suzanne Lemay.

49—Prix d'application en musique, statue de la Ste-Vierge, don de la Communauté, mérite par Mlle Lucette Dubois.

50—Prix de régularité, chapelet, don de la communauté, mérite par Mlle Gaétane Beauchemin.

51—Prix d'écriture, chapelet, don de la communauté, mérite par Mlle Suzanne Roy.

52—Prix de costume, chapelet, don de la communauté, mérite par Mlle Cécile Gervais.

53—Prix de dactylographie, boîte de papier à lettres, don de Mme Alfred Gervais, décernée à Mlle Catherine Allard.

Après la distribution des prix, il y eut chant et adresse et chant d'adieu.

M. le curé adressa la parole, félicitant les élèves de leurs beaux succès et en leur donnant de sages et précieux conseils.



Le peintre de Toronto, Franz Johnston, est vu sur cette photo avec une de ses oeuvres: "Objections". Il est de retour d'un voyage dans l'Arctique.

LA BOXE

Des Moines, Iowa, 18 — Frankie Genoves, 145, Toronto, knock-out Carson, 143, Buffalo, N.Y., 3.

Paul Hartnek, 192, Omaha, Neb., défait Bernie Bowman, 237, Chicago, 10.

Toronto, Ont., 18 — Sammy Luftspring, 147 1-2, Toronto, knock-out Buster Carroll, 146, Lowell, Mass., 2.

Leicester, Angleterre, 18 — Eric Boone, champion anglais poids-léger, knock-out Len Wickwar, Leicester, 9.

Pittsburgh, 18 — Teddy Yarosz, 168, Monaco, Pa., ancien champion poids-moyen, défait Al Gainer, 168 1-2, New-Haven, Conn., 10.

Sammy Angott, 137, Washington, Pa., défait Percy Sarron, 134 1-2, Birmingham, Ala., ancien champion poids-plume, 10.

West Haven, Conn., 18 — Nathan Mann, 189, New-Haven, Conn., défait Henry Cooper, 190, Brooklyn, 10.

Davenport, Ia., 18 — Le match de dix rounds qui devait avoir lieu entre Johnny Paycheck, Des Moines, et Eddie Winston, a été retardé jusqu'à demain soir, à cause de la pluie.

Syracuse, N.Y., 18 — Ralph Dejohn, 171 1-2, Syracuse, défait Newsboy Millich, 176, Sacramento, Calif., 10.

New-York, N.Y., 18 — Tony Canzoneri, 142, ancien champion poids-léger, défait Ambrose Logan, 150 1-4, New-Haven, 8.

Chicago, Ill., 18 — Buddy Scott, 176 3-4, Dallas, défait Al Globe, 172 3-4, Los Angeles, 10.

Sioux City, Ia., 18 — Andy Miller, 184, Sioux City, défait Leo Savoldi, 191, St-Paul, 8.

Newark, N.J., 18 — Billy White, 138, Baltimore, défait Billy Beauchamp, 139, Jersey City, 10.

New-York, N.Y., 18 — Maxie Shapiro, 129 1-4, New-York, défait Harry Gentile, 132, Hartford, Conn., 8.

Joey Fontana, 133 3-4, Brooklyn, défait Frankie Terranova, 134 1-2, New-York, 8.

Mlle Danielle Lemay.

50—Prix d'économie domestique, statue don de la communauté, mérite par Mlle Marie-Paule Gervais.

51—Prix d'application en musique, statue, don de la Communauté, décernée à Mlle Lorraine Lafond.

52—Récompenses pour assiduité au chant, offerte par la communauté, à Mlle Catherine Allard, Cécile Gauthier, Simone Brisson, Rita Lemay, Cécile Demers, Gilberte Poisson, Marie-Paule Gervais, Juliette Gervais, Juliette Brisson.

53—Prix de succès en 4e année, volume offert par la Communauté, mérite par Mlle Juliette Gervais.

54—Prix d'hygiène, volume offert par la communauté, mérite par Mlle Madeleine Pelletier.

55—Prix de bonne conduite, volume offert par la communauté, mérite par Mlle Fernande Lehoullier.

56—Prix d'application en musique, statuette, don de M. et Mme Aimé Lemay, mérite par Mlle Juliette Gervais.

57—Prix d'application en musique, statuette, don de la Communauté, décernée à Mlle Madeleine Pelletier.

58—Prix de costume, chez les petites, croix et chaine offertes par M. et Mme Oscar Bédard, mérites par Mlle Cécile Bédard, élève de 1ère année.

59—Prix de dessin, image, don de Mme Donat Bédard, décernée à Mlle Cécile Bédard, élève de 1ère année.

60—Prix d'application, livre de prières, don de la Communauté, mérite par Mlle Suzanne Roy.

61—Prix de succès, misel, don de la Communauté, mérite par Mlle Lucette Dubois.

62—Prix de politesse, plaquette, offerte par Mlle Suzanne Roy.

63—Prix de lecture, médaillon, offert par Mlle Cécile Gervais.

64—Prix d'inspiration religieuse, en 3e année, mérite par Mlle Juliette Brisson.

65—Prix de piété en 3e année, mérite par Mlle Lucette Dubois.

66—Prix de régularité, chapelet, don de la communauté, mérite par Mlle Gaétane Beauchemin.

67—Prix d'écriture, chapelet, don de la communauté, mérite par Mlle Suzanne Roy.

68—Prix de costume, chapelet, don de la Communauté, mérite par Mlle Cécile Gervais.

Prix de dactylographie, boîte de papier à lettres, don de Mme Alfred Gervais, décernée à Mlle Catherine Allard.

Après la distribution des prix, il y eut chant et adresse et chant d'adieu.

M. le curé adressa la parole, félicitant les élèves de leurs beaux succès et en leur donnant de sages et précieux conseils.

M. W. Gélinas est élu à St-Paulin

Il défait l'ex-maire J.-Maxime Bourassa.

Saint-Paulin, 18 (D.N.C.) — M. Wilfrid Gélinas, commerçant, a été élu maire de Saint-Paulin, par une majorité de douze voix sur son adversaire, M. Joseph-Maxime Bourassa, sortant de charge. Les votes se sont répartis comme suit: Gélinas: 92; Bourassa: 80.

Trois conseillers ont été élus par acclamation aux sièges Nos 4, 5 et 6. Ce sont MM. Henry Bergeron, marchand, James Lysight, marchand, et Odilon Jumeau, charretier.

Le président et le secrétaire d'élection étaient MM. Léopold Duhaime et Anatole Bergeron.

Convention à Sorel

Montréal, 18 (P.C.)—Le parti national conservateur a annoncé, hier soir, qu'une convention se tiendrait à Sorel, le 23 juillet prochain pour choisir un candidat dans le comté fédéral de Richelieu-Verchères.

La réunion sera présidée par l'hon. Samuel Gobeil. On y remarquera la présence de J. Antoine Giguère, secrétaire général du parti national conservateur pour le district de Montréal.

Nécrologie

A Trois-Rivières, le 18 juillet 1939, est décédé à l'âge de 29 ans M. Aurèle Pepin, époux de Cécile Bédard. Il laisse ses enfants Marcel, Magella et Lise. Ses père et mère, M. Ferdinand Pepin et Ernestine Lefebvre. Ses frères: Emilien, de St-Jean-De-chailons, Camille, de Ste-Cécile, et Albert, de Ste-Sophie. Ses sœurs: Mme Zoé Galarneau, de La Baie; Mme Léo Paris, de St-François; Mme Philippe Lemire, de Nicolet; Eveline, Mme Albert Cloutier, La Baie, et Jeannine.

Exposé à 1817, rue Victoria, aux Trois-Rivières.

Vol dans Sainte-Cécile

Un vol a été commis, cette nuit dans l'épicerie de M. Arthur Demers, 156, rue Sainte-Cécile. On a réussi à pénétrer dans l'établissement par une fenêtre de l'arrière dont on a fait écarter les vitres. Mais le ou les voleurs n'ont réussi qu'à prendre une plaquette et demie.

Le Canada au 1er rang

Genève, 18 (P.C.)—Le bulletin de juillet de la Société des Nations révèle que pour les mois d'avril et de mai le Canada, se trouve à la tête des pays du monde pour l'augmentation de ses exportations qui fut de 22 1/2 pour cent contre 20 pour cent pour l'Angleterre et 15 pour cent pour le Japon.

Parlons un peu du Record!



Faire un bon choix de cigarette est une décision importante pour tous les fumeurs, les dames comme les messieurs. Par son record, Black Cat se recommande à votre choix... 30 ans de popularité en Angleterre. Record rendu possible par le maintien d'une excellente qualité, dans son tabac, dans sa manufacture—et par son prix avantageux. Black Cat vous plaira également, car c'est toujours la même fumée agréable qui vous caresse le palais, aujourd'hui, demain, dans un an.



Des garçons et des fillettes de tous les coins du Canada ont assisté au festival de deux jours organisé par les Ukrainiens du Canada à Toronto. Quinze milles personnes sont venues à ces fêtes. A gauche, des jeunes, vêtus du costume national, chantent un air de folklore. Les deux jeunes filles que l'on voit à droite sont venues de Winnipeg. Mais d'autres ont franchi des distances encore plus considérables, car il en est venu jusqu'à Vancouver.

Ouverture

(Suite de la page 3)
garçons, les lundi, mercredi, et vendredi dans l'avant-midi, les mardi, jeudi et samedi dans l'après-midi.
Les courts sont réservés le dimanche.

Voici les règlements qui seront en vigueur:

Règlements du tennis

1—Les joueurs peuvent jouer jusqu'à 5 heures p.m. excepté si pour des raisons spéciales, les terrains étaient réservés à certaines heures. Ils ne peuvent jouer le dimanche.

2—On inscrit son nom d'abord et chacun joue à son tour par ordre d'inscription.

3—Quand il y a plus de 8 personnes désirant jouer, on doit jouer en double, c'est-à-dire que quatre personnes doivent jouer à la fois.

4—Quand il y a des remplaçants, on ne peut jouer plus qu'un set à la fois, et ce set n'est pas terminé après une demi-heure, les joueurs doivent quand même céder leur place aux suivants.

5—Il est évident qu'il faut être présent pour faire inscrire son nom.

6—Les membres bienfaiteurs de l'œuvre des Terrains de Jeux ont droit à des heures fixes soit le jour soit la nuit. S'entendre avec le directeur.

7—Quand les heures sont choisies et fixées, les personnes se trouvant sur les courts à ces heures doivent céder leur place à ceux qui les ont réservés se présentant.

8—Les dames et les messieurs doivent être vêtus décemment pour jouer. Le port des shorts est absolument défendu pour les jeunes gens comme pour les jeunes filles.

9—Personne n'est responsable pour les objets perdus ou volés sur les terrains.

10—L'œuvre des Terrains de Jeux ne fournit pas les raquettes ni les balles.

en 55 minutes.

Les deux autres équipes sont formées de jeunes du club Radisson. La première, formée de Stanley McCullough et de Bobby Heywood, représentera la maison Desjardins Auto Accessoire. L'autre équipe de membres du Radisson est formée de Jean-Jacques Poliquin et de Laurent Malhot. Elle représentera le club Les Raquetteurs Lavolette. Ces quatre jeunes sont en condition, s'entraînant régulièrement, tous les soirs, afin de figurer le mieux possible. Le jeune Malhot a été toute une révélation, dans la course du tour des lacs, se classant en quatrième position, triomphant de vieux aviateurs.

Comme aux courses précédentes, les officiers de la Gendarmerie Royale préviennent leur concours au Radisson. On sait les services rendus par la Police Montée, au cours des épreuves précédentes, et la coopération qu'ils ont apportée.

M. F.-D. Baril, directeur-général du tourisme, dans la province, était de passage, aux Trois-Rivières, en fin de semaine. Il a rencontré le président du club, M. Emile Bournival, et s'est vivement intéressé aux préparatifs de la course. Il a assuré le président du club qu'il serait aux Trois-Rivières pour la course en canots.

Polonais

(Suite de la 1ère page)

Dans les milieux anglais on disait hier soir que la Pologne doit demeurer le seul arbitre d'un changement éventuel dans la situation de Danzig et du corridor polonais. La ville libre de Danzig est actuellement administrée par la Ligue des Nations.

D'après la nouvelle de Varsovie l'attaché commercial du Reich a suggéré de reprendre les pourparlers le 10 août prochain.

Les négociations financières entre la Grande-Bretagne et la Pologne, afin d'établir les crédits qui seront accordés au gouvernement de Varsovie et qui permettront d'acheter des armes, vont reprendre aujourd'hui. Les représentants polonais sont revenus de Varsovie après avoir reçu d'autres instructions de leur gouvernement.

Varsovie, 18 (P.A.)—La Pologne a fait un accueil enthousiaste au généralissime des troupes britanniques, sir Edmund Ironside, qui est arrivé ici pour conférer avec les chefs militaires du pays à l'effet de coordonner les forces militaires de la Pologne avec celles de la Grande-Bretagne et de la France.

La nouvelle a couru que le commandant en chef des troupes de la France, le général Gamelin, allait prochainement visiter la France.

L'accueil fait par le peuple au général Ironside arrivé de Londres en avion a trouvé un joyeux écho dans la presse nationale.

Dans l'opinion polonaise la visite du gigantesque officier, qui mesure 6 pieds, 4 pouces et pèse 232 livres, est une réponse à l'impression de, Allemands qui croient que la Grande-Bretagne ne tiendrait pas ses promesses d'appui à la Pologne.

La visite du général Ironside intéresse énormément les Nazis. Un journal de Berlin, le "Nachtausgabe" dit que le voyage du général justifie la politique suivie par l'Allemagne dans ses moindres aspects à savoir que le jeu de l'Angleterre est clair tout à fait maintenant et que Chamberlain permet à la Pologne de provoquer une guerre mondiale.

Le général Ironside, qui était commandant de Gibraltar jusqu'au 31 mai dernier, doit discuter avec les commandants polonais des meilleures routes qui auront à recevoir les munitions et les approvisionnements qui seront envoyés à la Pologne.

M. Duplatis a suggéré que le

gouvernement fédéral avec sa loi permettant au Dominion de contribuer dans la proportion de 40 pour cent au coût des secours aux chômeurs montrait la volonté d'Ottawa de maintenir à tout prix sa politique du secours direct.

C'est une tactique qui vise moins à soulager le chômage qu'à rependre les aspirations électorales du gouvernement et ses intentions pré-électorales.

Le ministre du Travail Tremblay, membre du bureau provincial de la reconstruction économique en charge de tous les secours aux chômeurs dans la province a laissé entendre que de nombreux ouvriers privés de travail par la fermeture des chantiers pouvaient travailler grâce aux bureaux d'emploi du gouvernement provincial.

Hommages

(Suite de la 1ère page)

L'hon. Crerar, ministre fédéral des mines et des ressources naturelles; l'hon. Colin Campbell, ministre des travaux publics de l'Ontario; l'hon. Onésime Gagnon, ministre des Mines et des Pêches du Québec; les premiers ministres Dysart, du Nouveau-Brunswick, et A. L. MacDonald, de la Nouvelle-Écosse.

Le professeur Harvey, de Halifax, parla à titre de représentant de la Commission des sites et des monuments historiques du Canada.

Les discours ont été entendus sur le réseau national de Radio-Canada.

"Le Québec, comme l'île du Prince-Édouard, est fière d'être partie du Canada" dit-il. Il ajouta que le Québec ne voulait pas être de la Fédération tant que ses droits et privilèges ne lui seraient pas assurés et il exhorta l'assemblée à se réunir à la fin de la semaine.

Sir Robert n'aurait pas voulu répondre avant d'avoir consulté le gouvernement de Londres.

Dans quelques milieux de Tokio on dit que l'accord britannique sur ce point équivalait à la reconnaissance des droits de belligérance par le Japon. Un tel accord permettrait aux Japonais d'exercer un contrôle plus sévère sur les communications britanniques mais sur leurs nationaux et leurs privilèges dans la Chine.

Un haut personnage officiel a dit que le Japon n'aurait rien à la Grande-Bretagne, mais qu'il exposerait sa position et qu'il demandait aux Anglais de l'accepter.

Sainte Geneviève de Batiscan

Distribution des prix au cent des RR. SS. de l'Assomption.

Ces jours derniers avait lieu à la salle paroissiale la distribution des prix aux élèves de cette institution. Cette séance était sous la présidence de M. le curé Tournant et de M. Arthur Dessureault, président de la Commission Scolaire.

Ouverture — Chant — Les noms Canadiens.

9e année: Certificats d'études primaires complémentaires.

Très grande distinction: Mlle Annette Massicotte 90.2

Grande Distinction: Mlle Annette Massicotte 90.2

Grande Distinction: Mlle Annette Massicotte 90.2

Grande Distinction: Mlle Annette Massicotte 90.2

Grande Distinction: Mlle Annette Massicotte 90.2

Grande Distinction: Mlle Annette Massicotte 90.2

Grande Distinction: Mlle Annette Massicotte 90.2

Grande Distinction: Mlle Annette Massicotte 90.2

Grande Distinction: Mlle Annette Massicotte 90.2

Grande Distinction: Mlle Annette Massicotte 90.2

Grande Distinction: Mlle Annette Massicotte 90.2

Grande Distinction: Mlle Annette Massicotte 90.2

Grande Distinction: Mlle Annette Massicotte 90.2

Grande Distinction: Mlle Annette Massicotte 90.2

Grande Distinction: Mlle Annette Massicotte 90.2

Grande Distinction: Mlle Annette Massicotte 90.2

Grande Distinction: Mlle Annette Massicotte 90.2

Grande Distinction: Mlle Annette Massicotte 90.2

Grande Distinction: Mlle Annette Massicotte 90.2

Grande Distinction: Mlle Annette Massicotte 90.2

Grande Distinction: Mlle Annette Massicotte 90.2

Grande Distinction: Mlle Annette Massicotte 90.2

Grande Distinction: Mlle Annette Massicotte 90.2

Grande Distinction: Mlle Annette Massicotte 90.2

Grande Distinction: Mlle Annette Massicotte 90.2

Grande Distinction: Mlle Annette Massicotte 90.2

Grande Distinction: Mlle Annette Massicotte 90.2

Grande Distinction: Mlle Annette Massicotte 90.2

Grande Distinction: Mlle Annette Massicotte 90.2

Grande Distinction: Mlle Annette Massicotte 90.2

Grande Distinction: Mlle Annette Massicotte 90.2

Grande Distinction: Mlle Annette Massicotte 90.2

Grande Distinction: Mlle Annette Massicotte 90.2

Grande Distinction: Mlle Annette Massicotte 90.2

Grande Distinction: Mlle Annette Massicotte 90.2

Grande Distinction: Mlle Annette Massicotte 90.2

Grande Distinction: Mlle Annette Massicotte 90.2

Grande Distinction: Mlle Annette Massicotte 90.2

Grande Distinction: Mlle Annette Massicotte 90.2

Grande Distinction: Mlle Annette Massicotte 90.2

Grande Distinction: Mlle Annette Massicotte 90.2

Grande Distinction: Mlle Annette Massicotte 90.2

Grande Distinction: Mlle Annette Massicotte 90.2

Grande Distinction: Mlle Annette Massicotte 90.2

Grande Distinction: Mlle Annette Massicotte 90.2

Grande Distinction: Mlle Annette Massicotte 90.2

Grande Distinction: Mlle Annette Massicotte 90.2

Grande Distinction: Mlle Annette Massicotte 90.2

Grande Distinction: Mlle Annette Massicotte 90.2

Des mariés

(Suite de la 1ère page)

une vingtaine de jeunes gens firent leur apparition et se mirent à lancer des pierres contre les fenêtres du troisième étage. La police eut tôt fait de les disperser un homme que Locapira identifia comme le frère de sa première femme, Joe Banacci, sonna à la porte des nouveaux mariés et signifia à Locapira de déguerpir en lui disant que l'ameublement appartenait à sa sœur décédée il y a 18 mois.

Banacci était disparu à l'arrivée de la police.

Il y eut des troubles lors du mariage qui fut célébré à l'église catholique de St-Antoine de Padoue. La police, les pompiers et des ambulanciers furent appelés au temple rempli d'une foule de gens qui n'avaient pas été invités et qui marmottaient.

La petite Italie de New-York est profondément agitée et il y a eu du bruit et du contre. On prétend que Locapira est trop âgé pour une si jeune femme.

Le mariage eut lieu finalement après que la police eut dispersé les manifestants et que le prêtre officiant eut béni l'union.

Pourquoi

(Suite de la 1ère page)

avait pas reçu encore les instructions de son gouvernement.

On a appris de bonne source que le point le plus important exposé à l'ambassadeur lors de la réunion de samedi fut cette question: "La Grande-Bretagne admettra-t-elle la nécessité des opérations militaires japonaises en Chine?"

Sir Robert n'aurait pas voulu répondre avant d'avoir consulté le gouvernement de Londres.

Dans quelques milieux de Tokio on dit que l'accord britannique sur ce point équivalait à la reconnaissance des droits de belligérance par le Japon. Un tel accord permettrait aux Japonais d'exercer un contrôle plus sévère sur les communications britanniques mais sur leurs nationaux et leurs privilèges dans la Chine.

Un haut personnage officiel a dit que le Japon n'aurait rien à la Grande-Bretagne, mais qu'il exposerait sa position et qu'il demandait aux Anglais de l'accepter.

Sainte Geneviève de Batiscan

Distribution des prix au cent des RR. SS. de l'Assomption.

Ces jours derniers avait lieu à la salle paroissiale la distribution des prix aux élèves de cette institution. Cette séance était sous la présidence de M. le curé Tournant et de M. Arthur Dessureault, président de la Commission Scolaire.

Ouverture — Chant — Les noms Canadiens.

9e année: Certificats d'études primaires complémentaires.

Très grande distinction: Mlle Annette Massicotte 90.2

Grande Distinction: Mlle Annette Massicotte 90.2

Grande Distinction: Mlle Annette Massicotte 90.2

Grande Distinction: Mlle Annette Massicotte 90.2

Grande Distinction: Mlle Annette Massicotte 90.2

Grande Distinction: Mlle Annette Massicotte 90.2

Grande Distinction: Mlle Annette Massicotte 90.2

Grande Distinction: Mlle Annette Massicotte 90.2

Grande Distinction: Mlle Annette Massicotte 90.2

Grande Distinction: Mlle Annette Massicotte 90.2

Grande Distinction: Mlle Annette Massicotte 90.2

Grande Distinction: Mlle Annette Massicotte 90.2

Grande Distinction: Mlle Annette Massicotte 90.2

Grande Distinction: Mlle Annette Massicotte 90.2

Grande Distinction: Mlle Annette Massicotte 90.2

Grande Distinction: Mlle Annette Massicotte 90.2

Grande Distinction: Mlle Annette Massicotte 90.2

Grande Distinction: Mlle Annette Massicotte 90.2

Grande Distinction: Mlle Annette Massicotte 90.2

Grande Distinction: Mlle Annette Massicotte 90.2

Grande Distinction: Mlle Annette Massicotte 90.2

Grande Distinction: Mlle Annette Massicotte 90.2

Grande Distinction: Mlle Annette Massicotte 90.2

Grande Distinction: Mlle Annette Massicotte 90.2

Grande Distinction: Mlle Annette Massicotte 90.2

Grande Distinction: Mlle Annette Massicotte 90.2

Grande Distinction: Mlle Annette Massicotte 90.2

Grande Distinction: Mlle Annette Massicotte 90.2

Grande Distinction: Mlle Annette Massicotte 90.2

Grande Distinction: Mlle Annette Massicotte 90.2

Grande Distinction: Mlle Annette Massicotte 90.2

Grande Distinction: Mlle Annette Massicotte 90.2

Grande Distinction: Mlle Annette Massicotte 90.2

Grande Distinction: Mlle Annette Massicotte 90.2

Grande Distinction: Mlle Annette Massicotte 90.2

Grande Distinction: Mlle Annette Massicotte 90.2

Grande Distinction: Mlle Annette Massicotte 90.2

Grande Distinction: Mlle Annette Massicotte 90.2

Grande Distinction: Mlle Annette Massicotte 90.2

Grande Distinction: Mlle Annette Massicotte 90.2

Grande Distinction: Mlle Annette Massicotte 90.2

Grande Distinction: Mlle Annette Massicotte 90.2

Grande Distinction: Mlle Annette Massicotte 90.2

Grande Distinction: Mlle Annette Massicotte 90.2

Grande Distinction: Mlle Annette Massicotte 90.2

Grande Distinction: Mlle Annette Massicotte 90.2

Grande Distinction: Mlle Annette Massicotte 90.2

Miles Max 100

Rolande Gervais 89.7

Suzanne Veillette 89.4

Thérèse Thibault 88.8

Annette Veillette 88.7

Eliane Veillette 87.1

Renée Nobert 86.9

Yvette Dessureault 84.5

Georgette Trudel 77.1

Mlle Ruth Trudel 88.5

M. Gabriel St-Arnaud 86.7

M. Jacques Trudel 84.6

M. Gabriel Nobert 82

Distinction:

Mlle Jacqueline Dessureault 77.7

Mlle Monique St-Arnaud 75.5

Mlle Marie-Berthe Massicotte 74.4

M. Clément Trudel 70.6

M. Charles-Henri Baribeau 70

M. François Massicotte 69

Mlle Fabiola Brouillette 67

Prix spéciaux:

Mlle Annette Massicotte: 1er prix de catéchisme en 9e année

bourse de \$2.00 don de M. le curé; 1er prix de dictée, bourse de \$1.00, don d'une amie de l'éducation; 1er prix de philosophie, bourse de \$1.00, don de l'honorable J.-Louis Baribeau, 2e prix de géométrie; Une glace, don d'une amie de l'éducation.

Suzanne Veillette: 1er prix littérature, 1er prix d'arithmétique, 1er prix d'anglais, bourse de \$4.00 une glace, don de M. et Mme A. Rouleau.

Mlle Rolande Gervais: 1er prix d'application, 2e bourse de \$1.00, don de M. Henri et Gédéon Langlois, 2e prix de dictée, bourse de \$1.00, don de M. et Mme Daniel Gervais, 2e prix de dictée, bourse de \$1.00, don de Mlle Georgette Langlois, 1er prix d'écriture, lampe électrique, don de la communauté.

Mlle Eliane Veillette: 1er prix de poésie, bourse de \$2.00, don de M. le curé, 1er prix de géométrie, \$1.00, don de M. Bernard Saint-Arnaud, 1er prix d'Enseignement ménager, un paysage de M. Eugène Trudel.

Renée Nobert: 1er prix catéchisme, bourse de \$2.00, don de M. le curé, 1er prix littérature, bourse de \$1.00, don de Mme Donat Baribeau, 1er prix bonne conduite, bourse de \$1.00, don de l'honorable J. L. Baribeau, 2e prix de dictée, plume et crayon, don de Mme Mayer.

Mlle Yvette Dessureault: 1er prix de dictée, bourse de \$1.00, don de M. Ovide Bergeron, bourse de \$1.00 don du Dr Antoine Grondin, Leçons orales, et dessin, bourse de \$2.00, don de la Commission Scolaire, bonne conduite, un stylo, don de Mlle Henriette Baribeau.

Mlle Georgette Trudel: 1er prix de dictée, bourse de \$2.00, don de M. Alfred Rivard, prix d'analyse, \$1.00, don des demoiselles Duval, prix d'application \$1.00, don de Mlle Vézina, géographie, plume et crayon, don du notaire Bergeron.

Mlle Thérèse Thibault: prix de catéchisme, \$1.00, don de M. le curé, succès général, \$2.00, don de la Commission Scolaire, littérature, une glace, don de M. Jos. Nobert.

Mlle Annette Veillette: Excellence \$2.00 don de la Com. Scolaire, application \$1.00, don de M. Alfred Thibault, Leçons orales, une glace don de M. Rosaire Brouillette.

M. Benoît St-Arnaud: Bonne conduite \$1.50, don